CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E65826** **VALABLE JUSQU'AU** **16/11/2027**

ÉDITÉ LE 02/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/07/1990

Raison sociale : TOP SERVICES

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 20/09/2022

Capital : 120 000

20 RUE MAUPERTUIS
29200 BREST

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST

Siret : 378 830 541 00033

Code NACE : 8122Z

Numéro caisse de congés payés : 3043

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 058.461.701

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 58.461.701

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 02 98 41 49 88 **Fax :**

Portable : 06 85 84 58 35

Responsabilité légale :
ABER (347 706 095) / GADONNEIX SOPHIE PRÉSIDENT / LEMAITRE FABRICE DIRECTEUR

Site Internet :

E-mail : brest@topservices.bzh

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 61 149 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5422	Ramonage en habitat collectif et tertiaire	4	07/11/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 02/10/2026 09:06

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.